

The background of the page is a vibrant green with several diagonal stripes in lighter shades of green, creating a modern, geometric pattern. A dark grey triangle is visible in the top-left corner.

RGPD - DUREES DE CONSERVATION

8 | Assurances, services juridiques (droit des affaires)

| Finalité du traitement | Durée de conservation | Référence(s) |
|---|--|--|
| Statuts d'une société, annexes et pièces modificatives | 5 ans à partir de la radiation de la société au RCS | Article 2224 du Code civil |
| Registre des procès-verbaux d'assemblées et de conseil d'administration | 5 ans à partir du dernier PV enregistré | Article 2224 du Code civil |
| Ordre et registre des mouvements de titre | 5 ans à compter de la fin de leur utilisation | Article 2224 du Code civil |
| Gestion des documents précontractuels et contractuels | 5 ans minimum après la fin de la relation contractuelle | Article L. 111-11 du Code des assurances La relation s'entend entre commerçants ou entre commerçants et non commerçants (article L110-4 du Code de commerce). |
| Gestion des dossiers et fichiers d'immatriculation | 5 ans à compter de la date de radiation du fichier | Article R. 512-3, VII du Code des assurances |
| Gestion des polices d'assurance | 2 ans à partir de la résiliation du contrat | Articles L114-1 à L114-3 du Code des assurances. |
| Courriers de résiliation d'assurance | 2 ans | |
| Réclamations | 2 ans ou 5 ans suivant la prestation (santé ou prévoyance) ; 2 ans ou 5 ans après l'issue de la procédure de médiation suivant la prestation (santé ou prévoyance) | Article L221-11 Code de la mutualité Article 2238 du Code civil |
| Risques | 5 ans à compter de l'inscription sur la liste, 5 ans , 5 ans à compter de la clôture du dossier | |
| Gestion des actes notariés | 75 ans à compter du dépôt | Délibération 2014-243 du 12 juin 2014 (NS-055) |
| Garantie pour les biens ou services fournis au consommateur | 2 ans | |

| | | |
|--|---|--|
| Contrats et justificatifs de crédit immobilier ou à la consommation | 2 ans. Le délai de conservation de 2 ans débute après le paiement de la dernière échéance du prêt par l'entreprise. | |
| Pièces d'identité (droit d'accès ou de rectification) | 1 an | |
| Pièces d'identité (droit d'opposition) | 3 ans | |
| Données relatives à la gestion des impayés (justificatif d'identité) | 6 ans. Lorsque la loi le prévoit ou si l'organisme justifie en avoir besoin pour se préconstituer une preuve en cas de contentieux, et ce en fonction des risques de mise en cause contentieuse, une copie de ce justificatif peut être conservée. | |



PRODPO



SIMPLIFIER LA VIE DU DPO

Gagnez du temps et facilitez votre mise en conformité RGPD avec ProDPO, une solution pensée par des experts, pour les DPO.



Avec PRODPO

- Automatisez vos tâches récurrentes
- Centralisez vos registres, audits et documents
- Suivez les demandes, violations et DPIA en quelques clics
- Pilotez votre conformité avec des indicateurs clairs

Découvrez ProDPO

 www.prodpo.fr

Echangeons

 <https://rdv.prodpo.fr>





PROTECTION DES
DONNÉES ET
CYBERSÉCURITÉ

EXPERTISE PROTECTION DES DONNÉES

**Vous êtes DPO, dirigeant d'entreprise,
acteur du secteur public ou associatif ?**

Nous vous accompagnons dans la
mise en conformité et la gestion
opérationnelle de votre conformité RGPD.

Conseil | Audit | Formation | DPO Externe



Pour en savoir plus : www.silexo.fr



Échangeons : rdv-alexis-gabry.silexo.fr